

13 décembre 2018 : Résolution adoptée par le Syndicat des chargés et chargées de cours de l'UQAM (SCCUQ)

ATTENDU l'actuel mouvement et les revendications de coalitions étudiantes en faveur de la rémunération des stages, dont la Campagne de revendications et d'actions interuniversitaires pour les étudiants et étudiantes d'éducation en stage (CRAIES) et les Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE) ;

ATTENDU les votes de grève pris par l'ADEESE, l'AFESH, l'AFELC, l'AFÉA, l'AFESPED et l'AESS ainsi que d'autres associations étudiantes en faveur de la rémunération des stages ;

ATTENDU la solidarité du SCCUQ envers les luttes favorisant l'accessibilité aux études et l'amélioration des conditions de vie des étudiantes et des étudiants ;

ATTENDU la dimension féministe de cette lutte : rémunération pour les stages dans les professions typiquement féminines (liées aux soins) autant que dans celles typiquement masculines (dites « productives ») ;

ATTENDU la revendication de la reconnaissance d'un statut d'emploi pour les stagiaires ;

ATTENDU le budget 2018 qui prévoit 15 millions de dollars par année pour payer le stage final en enseignement (ce qui équivaut à 5,20\$/h) ;

ATTENDU la soirée de réflexion sur les stages du CCMM-CSN tenue le 12 novembre 2018 ;

ATTENDU la question de privilège sur la rémunération des stages en faveur des étudiantes et des étudiants lors du Conseil fédéral de la FNEEQ des 5, 6 et 7 décembre 2018 ;

ATTENDU la présentation sur la rémunération des stages lors du Conseil syndical du 11 décembre 2018 ;

IL EST PROPOSÉ :

Que le Conseil syndical du SCCUQ appuie la lutte en faveur d'une rémunération juste des stages accomplis pendant les études et réclame que le financement de cette rémunération soit fait par de nouvelles ressources provenant de l'État.